

**Intervention Marie-Louise GOURDON
DM2 du 29 Octobre 2009**

Schéma de l'enfance 2009-2013

Monsieur le Président, chers collègues,

Vous nous présentez aujourd'hui le schéma de l'enfance 2009-2013. L'enfance est l'une des **compétences les plus importantes** du Conseil général. Nous soulignons aussi le travail et l'action très humaine des travailleurs sociaux. Depuis 2007, ainsi qu'il l'est rappelé tout le long du schéma, vous êtes le chef de file de l'aide à l'enfance et autorité centralisatrice de toutes les informations préoccupantes (4000 ont déjà été recueillies en 2009 par l'ADRET).

Votre document est riche d'objectifs intéressants, prévus par la Loi de 2002 :

Déterminer les perspectives et les objectifs de développement de cette offre, mais il manque dans votre document la suite de la phrase qui pourtant est intéressante : « et, notamment ceux nécessitant des interventions sous forme de création, transformation ou suppression d'établissement et services et, le cas échéant, d'accueils familiaux... »

Un document annexé aux schémas définis au présent article peut préciser, pour leur période de validité, cependant, il manque la programmation pluriannuelle des établissements et services sociaux et médico-sociaux qu'il serait nécessaire de créer, de transformer ou de supprimer...

En l'absence de cette annexe et nous avons quelques difficultés à trouver des objectifs concrets en termes de moyens pour faire face à cette importante responsabilité de notre collectivité.

Les constats qui sont formulés dans ce document sont très intéressants et souvent inquiétants. Vous nous rappelez notamment **3 évolutions lourdes** de notre département, à savoir :

1 - Soulignons l'importante proportion de **foyers monoparentaux** entraînant sur le plan social des répercussions importantes, notamment en service d'éducation.

2 - La répartition sur le territoire départemental des **jeunes de moins de 20 ans**, donc des besoins afférents. Ils sont fortement représentés dans le moyen pays, plus que sur le littoral. Ils sont plus nombreux dans les communes de taille intermédiaire entre 2 000 à 20 000 habitants, leur nombre est en progression sur l'ouest du département.

3 - Les **crèches** et autres accueils des jeunes enfants sont concentrés sur le littoral, alors qu'aujourd'hui, pour des raisons de coût des loyers, les jeunes ménages s'installent dans le Moyen pays.

A-t-on prévu de façon précise dans ce schéma de s'adapter à ces nouvelles données ?

Quelques situations alarmantes : concernant les adolescentes, p. 83, le schéma signale une augmentation importante du nombre d'interruptions volontaires de grossesses : les chiffres, qui remontent à 2006, montrent que **8,25 %** des **IVG** sont pratiquées sur des adolescentes, soit 427, la moyenne nationale étant de **5%**. L'action préconisée est ainsi libellée, je cite : « **diminuer le nombre de grossesses non désirées et la répétition de l'IVG chez les mineures** ».

C'est vague et cette augmentation inquiétante demanderait une action à la hauteur des enjeux. Je note que ne figure pas parmi les partenaires de l'action le **Planning familial** dont c'est l'un des buts premiers.

Chez les jeunes en général, p. 86, ce sont les **addictions** en tous genres qui explosent, et notamment l'alcool et la drogue, chez les filles comme chez les garçons. Les différentes actions prévues prévoient de rassembler de nombreux partenaires mais elles semblent insuffisantes pour prévenir et diminuer de tels fléaux.

Concernant la **délinquance**, vous mettez l'accent sur l'absentéisme avec la sanction des allocations, la formation à la parentabilité est très importante aussi.

Un cas de réussite pour la baisse de la délinquance, celui de Mouans-Sartoux, qui sans caméra de surveillance mais avec des moyens humains de prévention et d'éducation avec une police de proximité performante, avec une collaboration permanente entre les partenaires : voisins vigilants, conseils pour les droits et devoirs des familles, formation parentale, à travers les associations, maison des collégiens qui est en projet a fait baisser la délinquance de 25% puis de 15%. Mais nous n'irons pas jusqu'à la sanction des familles déjà en difficulté par la suspension des allocations notamment pour les familles monoparentales.

Pour ce qui est du **chômage** (en hausse de 25 % sur un an dans les Alpes-Maritimes contre 18.1 % sur la région), le rapport nous rappelle, en page 157, je cite « *qu'en raison des difficultés économiques traversées durant l'année, les données sociales ont été profondément bouleversées* » et je cite toujours « *que les constats dressés par le document risquent d'être aggravés* » et de conclure « *ceci veut dire que les problèmes qui se posent à la protection de l'enfance sont devenus en 2009, en toute certitude, plus aigus encore que dans les années antérieures* ».

Les données sont donc dépassées et la réalité est encore plus alarmante que les constats figurant au rapport.

Vous rappelez aussi que notre département se situe dans le quart des départements les plus pauvres, en 76^e position, avec un taux de pauvreté de 13, 9%. (p. 11)

Cette situation est grave, pour ne pas dire inquiétante, surtout quand on sait que notre département se classe en **2009 parmi les derniers départements millionnaires** en termes de moyens consacrés à cette politique avec **85 € par habitant contre une moyenne de 121 € pour les départements de la même strate**. (Sources : Centre d'échange de données interdépartemental).

Ce schéma est un document opposable qui a valeur d'engagement, or ce document ne nous dit pas quels moyens seront mobilisés pour atteindre ses objectifs louables et ambitieux, aucune donnée chiffrée ne figurant dans ce schéma.

Mettrons-nous en œuvre les moyens correspondant aux enjeux du schéma ?

Par ailleurs, les actions proposées formulées de façon très générale, manquent de concret. Vous renvoyez les mesures concrètes, semble-t-il, aux appels à projets qui seront lancés pour 5 ans par les services.

Nous nous abstenons sur ce document.

Et **nous demandons** que soit lancée une **étude approfondie** sur les situations particulières des **adolescentes présentant des grossesses non désirées et ayant recours à des IVG répétées**.

Ainsi qu'une étude approfondie sur la prévention **des addictions** chez tous les jeunes qui s'accroissent de façon alarmante et qui produisent de la violence et de la souffrance.